



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

immigration clandestine

Question écrite n° 75964

Texte de la question

Durant toute la durée de ses fonctions, le gouvernement précédent, malgré de multiples avertissements populaires, a laissé bafouer la législation sur l'immigration, aboutissant à la constitution en France de groupes importants de personnes en situation irrégulière, somme de problèmes graves aussi bien pour les Français que pour les immigrés en situation régulière et pour tous ceux présents clandestinement en France, lesquels vivent dans des conditions précaires et inacceptables à tous points de vue. En conséquence, M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité quelles sont les mesures prioritaires qu'il compte prendre et faire appliquer sans délai pour remédier à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75964

Rubrique : Étrangers

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 mai 2002, page 2449